



Le français haïtien et le « français commun » : normes, regards, représentations

par Renauld Govain

RÉSUMÉ : Une langue n'est jamais pratiquée de manière uniforme d'un lieu à un autre à l'intérieur d'une même communauté, voire d'une communauté linguistique à une autre. Ainsi, le français pratiqué en Haïti que Pompilus (1961), Govain (2008, 2009, 2013), Saint-Fort (2007), Fattier (2010) nomment le *français haïtien* (FH) est une variété de parler francophone propre à Haïti et différente à bien des égards des autres variétés de parlers francophones. Le FH n'est donc pas identique en tout point avec les autres variétés de parlers francophones, mais il existe entre toutes ces variétés une zone d'invariance qui garantit l'intercompréhension. Le français, arrivé dans l'espace qui va devenir Haïti aujourd'hui au cours de la première moitié du XVII^e siècle, va évoluer différemment des variétés de français qui vont se développer ici et là : le temps, l'espace et les générations agissent sur les pratiques linguistiques. Les spécificités du FH proviennent des normes endogènes qui sont facilitées par des expériences locales diverses, le créole haïtien, l'anglo-américain et l'espagnol. Elles se manifestent notamment au niveau lexico-sémantique, mais aussi phonologique, et dans une moindre mesure morphosyntaxique. Des différences lexico-sémantiques entre le FH et le *français commun* font naître des faux-amis pouvant conduire à des problèmes d'interprétation chez les locuteurs de ces variétés. Cette contribution propose une brève description du FH à partir des productions d'étudiants de 1^e année d'Université.



ABSTRACT: A language is never practiced in a uniform way from one region to another within the same community, or even from a linguistic community to another. Thus, the French practiced in Haiti that Pompilus (1961), Govain (2008, 2009, 2013), Saint-Fort (2007), Fattier (2010) called Haitian French (HF) is a variety of French speaking specific to Haiti and different in many ways from other varieties of French in the 'Francophonie'. HF is therefore not identical from all points of view with the other varieties of French speaking but there exists between all these varieties an invariance zone which guarantees intercomprehension. The French language, arrived in the place that will become Haiti today, during the first half of the seventeenth century, will evolve differently from the varieties of French that will develop in various places: time, space and generations print their mark on linguistic practices. The specificities of HF come from the endogenous norms that are facilitated by various local experiences, Haitian Creole, Anglo-American and Spanish. They manifest themselves in particular at the lexico-semantic aspect, but also phonological, and to a lesser extent morphosyntactical. Lexico-semantic differences between the HF and common French (CF) give rise to "false-friends" that can lead to problems of interpretation between the speakers of these varieties. This contribution proposes a brief description of the HF from the productions of 1st year university students.

MOTS CLEF: Français haïtien ; français commun ; normes endogènes ; haïtianismes ; hispanismes ; anglicismes

KEY WORDS: Haitian French; common French; endogenous norms; haitianisms; hispanisms; anglicisms

INTRODUCTION

Le français (FR) pratiqué en Haïti n'est pas en tout point identique à celui parlé dans le reste de la francophonie avec ses différentes variétés de parlers francophones. Le FR, arrivé à Saint-Domingue au cours de la première moitié du XVII^e siècle, va évoluer en se différenciant de celui que pratiquaient les Français de l'époque et des variétés de français qui vont se développer dans les colonies françaises implantées dans la Caraïbe à peu près simultanément : le temps, l'espace et les générations impriment leurs empreintes sur les pratiques linguistiques. Cela va conduire en Haïti au développement de ce qu'il convient d'appeler le français haïtien (Pompilus ; Govain, *Normes endogènes, Plurilinguisme, Français haïtien* ; Saint-Fort ; Fattier) qui se caractérise par des normes endogènes témoignant de spécificités locales diverses et du contact de langues. Le romancier haïtien Fernand Hibbert a, en 1923, compris que le français pratiqué en Haïti était différent des autres variétés de français, en faisant dire à son personnage Gérard



Delhi : « ... par l'action du milieu, le français que nous parlons et écrivons n'est pas plus le français de France que l'anglais des États-Unis n'est l'anglais des Îles britanniques, - et j'ajoute que rien n'est plus ridicule qu'un puriste haïtien... » (Hibbert 77). Le français haïtien (FH) va subir les influences du milieu, du créole haïtien (CH), de l'anglo-américain mais aussi de l'espagnol, la République d'Haïti partageant l'île d'Haïti avec la République dominicaine ayant l'espagnol comme seule langue. Les spécificités du FH se manifestent au niveau lexico-sémantique, phonologique, et dans une moindre mesure morphosyntaxique. Pour l'aspect phonologique, un ordre d'idées peut être donné dans Govain (*Français haïtien*) et dans Pompilus.

Quelles sont les spécificités du FH ? Comment les francophones haïtiens se le représentent-ils et le situent par rapport à d'autres formes de parler francophones ? Des questions auxquelles répondra cette contribution qui se concentre sur des données orales tirées d'une enquête que nous avons réalisée en 2007 auprès de 30 étudiants de 1^e année de trois entités de l'Université d'État d'Haïti (facultés de Linguistique appliquée (FLA), de Médecine et de Pharmacie (FMP) et l'Institut national de Gestion et des hautes Études internationales (INAGHEI)). Nous les avons interviewés, entre autres, sur l'« être francophone haïtien ».

LA NORME LOCALE ET LE FR DE RÉFÉRENCE

Comprendre la norme endogène passe par la compréhension de la norme en soi. La norme est conceptuellement flottante parce que se référant à la fois aux régularités les plus fréquentes de la langue (le *normal*) (Prudent, *Anomie*), aux contraintes à la transmission du système (le *normé*) et au respect dû aux autorités (le *normatif*). Le *normal* renvoie à un *ensemble d'usages* et le *normatif* à un *ensemble de règles* (Cuq 179). S'appuyant sur la dichotomie saussurienne, Coseriu définit la norme en la liant au *système* et à la *parole*. La plupart des expressions du système sont socialement acceptées et constituent la *norme*. Ces *formes de parole* sont disponibles dans le répertoire linguistique d'une communauté (Py). La norme est ainsi fonction du système et il n'y a pas de système qui n'intègre un corps de normes sur lesquelles repose son fonctionnement.

Le FH est une variété de parler francophone propre à Haïti et différente à bien des égards d'autres variétés de parler francophones. La variété est souvent « donnée comme une évidence alors qu'il s'agit d'une idéalisation. Elle suppose que les traits variables convergent en un tout cohérent et contribuent à constituer des objets énumérables » (Gadet 8). La variété est une forme linguistique qui est propre à une région, un groupe d'individus en rapport avec la profession, l'âge, des facteurs socioculturels, écologiques, etc. (Govain, *Français haïtien*).

La notion de normes endogènes remonte à Manessy (*Français d'Afrique noire*), Valdman (*Normes locales*). Elle sera reprise par d'autres auteurs (Chaudenson, *Langue*; Dumont; Manessy, *Normes endogènes*). Elle désigne, selon nous, l'usage dominant de la langue dans une communauté et est envisagée par rapport à une norme explicite



importée d'une autre communauté linguistique. Implicite et anonyme, elle caractérise l'usage commun de la majorité des locuteurs et non forcément celui d'un groupe dominant sur le plan socioculturel. Si cet usage est dominant linguistiquement, il n'est pas toujours valorisé socialement.

Si la norme se réfère aux principes généraux de fonctionnement d'une langue, la norme endogène renvoie à une forme particulière de la langue propre à une région, un groupe de locuteurs. Au regard d'une langue seconde (LS), elle désigne un usage particulier de la langue dans une communauté où elle est vécue comme une *langue importée* même si au fil des générations elle peut devenir langue maternelle (LM). Elle est endogène parce que *fabriquée* de l'intérieur et inconsciemment par les locuteurs qui passent outre les contraintes imposées par l'école et d'autres institutions conservatrices et diffuseuses de la norme explicite. Le FH est une variété interlectale, un espace discursif dynamique marqué par des code-switchings, code-mixings, interférences, cumuls de FR et de créole à des points des énoncés (Prudent, Diglossie) ne pouvant être décrits par une grammaire du CH ni par une grammaire du français.

Généralement, on retient l'expression *français standard* pour se référer à cette variété de FR dit de référence qui est, en réalité, une variété utopique qui n'existe nulle part. Il existe dans la langue une *zone d'invariance* que Chaudenson appelle *français central* ou *français commun* après l'avoir métaphorisée de *noyau dur* (Chaudenson, *Créole*). Valdman (*Norme et démonorisation*) utilise *français de référence*. Mais, parler de *français central*, c'est se référer à une variété de FR d'une communauté considérée comme LA norme autour de laquelle tourneraient d'autres variétés périphériques. Dans un rapport *centre vs périphérie*, il y a présomption d'un manichéisme *supériorité / infériorité*. Or, une variété linguistique ne saurait être supérieure ou inférieure car elles servent toutes à communiquer et assurer la cohésion au sein d'une communauté linguistique.

Pour Pompilus, le FH est un *FR dialectal* et le *français commun* le *FR normal*, ce qui laisse supposer que le FH est un *FR anormal*. Le FH n'est pas une variété dialectale du français, mais une variété résultant de l'influence du milieu haïtien dans ses manifestations diverses sur le FR hérité de l'école et des livres. L'école haïtienne (et l'université) fait la promotion du bon usage en enseignant une variété de FR telle qu'elle est codifiée dans les manuels scolaires. Or, ce bon usage n'est qu'un FR fictif au sens de Balibar, dont la norme est produite par un appareil normatif extérieur à la communauté qui croit pouvoir l'atteindre. Le locuteur tend vers une *norme artificielle* (Rey), voire fantomatique.

Pour des raisons de neutralité, nous préférons la notion de *français commun* (FC) qui ne s'oppose pas au FH mais dont celui-ci est un sous-ensemble assorti d'un niveau de contextualisation, vu les spécificités locales diverses, y inclus le contact linguistique.

Un lieu de manifestation de la norme endogène est la littérature haïtienne d'expression francophone où l'on constate un glissement du FR au CH se manifestant sous la forme d'une diglossie littéraire (Mackey) ou d'une hybridité linguistique (Costantini). À titre d'exemple, considérons l'extrait suivant d'un poème célèbre du poète haïtien, Émile Roumer :



Marabout de mon cœur

*Marabout de mon cœur aux seins de mandarine, tu m'es plus savoureuse que crabe en aubergine.
Tu es un afiba dedans mon calalou,
le doumboueil de mon pois, mon thé de z'herbe à clou.
Tu es le bœuf salé dont mon cœur est la couane. L'acassan au sirop qui coule en ma gargane. Tu es
un plat fumant, diondion avec du riz,
des akras croustillants et des thazars bien frits. Ma fringale d'amour te suit où que tu ailles ; Ta fesse
est un boumba chargé de victuailles.*

L'*Afiba* désigne des tripes d'animaux dont la viande est propre à la consommation, il est d'origine incertaine. Le *doumboueil*, se disant plus couramment *donmbwèy*, désigne une boulette de pâte généralement cuite dans du potage. Son origine est sinon incertaine, du moins anglaise (Bollée 95-96). La première syllabe du mot semble une adaptation de la particule anglaise *dump* signifiant *muet* (c'est-à-dire ici *non levé*). Dès lors, *donmbwèy* pourrait être l'imitation phonique de *dump bread* (pain non levé). Le *z'herbe à clou* (du français *herbe à clou*) est une plante médicinale utilisée pour la décoction. L'*acassan* désigne une bouillie faite de maïs avec du sucre ajouté, pour Faine (197) il est d'origine africaine et Bollée, reprenant d'autres auteurs, le fait remonter précisément au fon (Bollée 11). La *couane* désigne la peau de porc raclée. Le mot, provenant de l'ancien français *couane* orthographié aujourd'hui *couenne* mais prononcé [kwan], remonterait à l'angevin et au normand (Faine 228). Le terme de *gargane* est emprunté à l'espagnol : *garganta = gorge*). Le *diondion* est un champignon. Son origine semble incertaine même si Bollée (93) en donne une origine espagnole. Le *thazar* est une espèce de poisson tropical et subtropical. L'*akra* qui aurait une origine espagnole (Bollée 12) est un beignet de taro. Le *boumba* est une petite embarcation faite d'un tronc d'arbre. « De l'anglais "bumboat", petit canot à victuailles » (Faine 214). Enfin, le terme *marabout* désigne généralement une femme noire à la peau fine et à la chevelure plus ou moins lisse. Le *Trésor de la langue française* suggère qu'il est d'origine arabe : « homme vivant dans un *ribât*, sorte de couvent fortifié établi aux frontières de l'empire pour la défense de celui-ci contre les infidèles ».

REPRÉSENTATIONS DE LA FRANCE DANS LA PRATIQUE DU FH

L'histoire d'une langue est étroitement liée à celle de la communauté originelle qui la pratique. Mais elle n'y est pas confinée de manière autarcique sous une forme monolithique. Elle peut se diffuser et se répandre hors de ses frontières physiques à la faveur d'expériences diverses : colonisation, occupation d'une nouvelle communauté sur une base forcée, annexion d'une communauté par une autre, bannissement de frontières entre pays voisins ne partageant pas la même langue, etc. L'histoire de cette langue peut ainsi connaître un décentrement après avoir contribué à former de nouvelles communautés linguistiques, mais le cordon ombilical ne sera pas annihilé entre ces communautés. L'une de ces nouvelles communautés peut devenir le centre



du système normatif, même si la communauté originelle est souvent considérée dans l'imaginaire commun comme foyer diffuseur de modèles normatifs.

Une langue pratiquée par plusieurs communautés crée une forme de rapport de force entre ces communautés, qui établit souvent des tensions qui ne se laissent pas toujours lire dans l'immédiatement observable, mais qui proviennent de stratégies pour l'hégémonie. L'imaginaire communautaire retient généralement la variété de la communauté originelle comme la plus valorisante et représentant l'agent de diffusion de la norme. Cette représentation aura des conséquences sur la manière dont les locuteurs intégreront (ou non) les normes locales émergeant dans la nouvelle communauté. Il existe de rares exceptions où la nouvelle communauté parvient à développer ses propres modèles normatifs. C'est le cas, par exemple, du portugais du Brésil par rapport au portugais européen ou de l'anglo-américain au regard de l'anglais britannique.

Cependant, l'histoire de la langue dans la nouvelle communauté est différente si celle-ci est monolingue, comme les États-Unis d'Amérique où les situations de contact de langues sont postérieures à l'émergence de l'anglo-américain. Elle peut aussi être différente si la langue de la communauté originelle vient cohabiter avec une langue qui se pratiquait déjà dans la communauté (comme en Afrique francophone) ou si elle a participé à la naissance d'une nouvelle langue (au contact de plusieurs dont certaines ont exercé des influences substratiques sur cette nouvelle langue) avec laquelle elles ont des liens de parenté (cas des communautés créolo-francophones ou créolo-anglophones de la Caraïbe). Dans ce dernier cas, la situation se caractérise par la cohabitation de deux langues qui semblent déployer un même destin en s'influençant mutuellement puisque partageant tout à la fois une parenté et un même espace dialogique qui ne peut se définir qu'en tenant compte de la présence de l'une et de l'autre comme socle du fondement de la communauté linguistique.

Dans les communautés où le FR est une LS, c'est en général l'école qui est responsable de son enseignement / apprentissage, voire de sa maîtrise. L'école haïtienne retient comme norme à enseigner / faire apprendre le FR parisien vécu comme une variété archétypique. Or, le système normatif est changeant et les forces entraînent les pratiques langagières tantôt dans une direction tantôt dans une autre (Prudent, *Anomie*). Ce contexte d'utopie linguistique ne favorise guère un bon processus d'enseignement / apprentissage. L'enseignant et l'apprenant croient que leur façon naturelle de parler le FR est erronée par rapport à une forme qu'ils cherchent à acquérir mais qui leur est inatteignable. Cette représentation du bon usage se confondant avec le FR parisien se retrouve aussi chez des enseignants, et même les plus avisés, comme en témoigne Pompilus :

Il nous a semblé cependant que des observations faites sur le terrain et pendant de longues années par un chercheur qui enseigne le français normal (de Paris) et qui parle le français dialectal et le créole – l'enquête directe en un mot – valaient mieux que des questionnaires auxquels on répond parfois sans attention ou sans intelligence. (Pompilus 22)



La plupart des Haïtiens vivent le FR non comme leur langue mais comme la langue des Français. En marge de la Quinzaine de la francophonie en Haïti en 2009, un étudiant de 3^e année à la FLA a déclaré lors d'une conférence : « Si la France veut que sa langue soit maîtrisée en Haïti, elle doit nous aider à avoir de meilleures méthodes pour l'apprendre », avant d'ajouter « d'ailleurs si la France veut que tout Haïti parle sa langue, elle doit dépenser pour ça. Il y a toujours un prix à payer pour parvenir à son but ». Le locuteur parle du FR en tant qu'il est la langue des Français mais pas la sienne. C'est ce que Gumperz appelle *they-code* : la langue légitime, langue à eux, par opposition à *we-code* : la langue communautaire, langue à nous.

SPÉCIFICITÉS DU FRANÇAIS HAÏTIEN : ASPECTS LEXICO-SÉMANTIQUES

Le plan lexico-sémantique est celui par lequel le FH se démarque le plus du FR pratiqué dans n'importe quelle autre communauté francophone. C'est à ce niveau qu'on rencontre des spécificités telles des haïtianismes, des anglicismes, des hispanismes.

DES HAÏTIANISMES

Les haïtianismes sont des termes ou expressions exprimant des réalités proprement haïtiennes. Ils sont créés dans le contexte socioculturel haïtien où ils produisent un sens qui n'est immédiatement appréhensible et décodable que par des locuteurs immergés dans ce contexte. Ce sont des « emprunts que le français haïtien a faits à la langue locale, le créole, qu'il s'agisse de mots inconnus du français ou de vocables du français normal pris dans des acceptions nouvelles, ou encore de termes dialectaux conservés par le créole » (Pompilus 133). Dans certains cas, les haïtianismes ne proviennent pas du CH mais sont forgés dans le contexte haïtien. Par exemple, le terme *restavec* (enfant domestique) est formé du verbe français *rester* et de la préposition *avec*. Il est d'origine française. On pourrait en dire autant pour l'expression *être en pleine ceinture* signifiant *être enceinte*. D'autres, d'origine anglaise, ils sont si ancrés en CH qu'on les considère comme tels. C'est notamment le cas de *caoutchoucman* (réparateur de pneu), *radioman* (réparateur d'appareils de radio), etc. formés sur le modèle *tennisman*, *barman*, par exemple Voici quelques exemples d'haïtianismes :

1. Quand on est jeune il faut *mettre beaucoup de bêtes dans la tête* oui, il faut meubler l'esprit. (FLA)
2. Le ministère devrait *faire un passer-main* dans le programme du moins dans le curriculum du FR les choses y sont trop archaïques. (FLA)
3. C'est la première fois que je vois un garçon aime [sic] autant sucer les *piwilis*. (FMP)
4. J'aime pas [sic] que des gens fassent des *surettes* quand ils parlent, quand une *surette* vient nous heurter le tympan, on s'en trouve choqué tout bonnement. (FMP)
5. On ne sait pas où nous sommes avec les femmes haïtiennes/ une femme formée universitaire est une *rigoise*, une femme non formée est aussi une *rigoise*... (INAGHEI)
6. J'ai dû rouler sur la gente pour venir là. Je n'ai pas trouvé de *caoutchouman* à portée de main. (FMP)



7. Ne t'occupe pas de Gary/ c'est un *dassoman*, il cherche toujours à prendre les gens d'assaut. (FMP)
8. Il y a des gens surtout les jeunes qui croient que parler FR c'est faire du *chèlbètisme* alors qu'ils ne sont même pas en mesure de tenir une bonne conversation... (FLA)
9. Je *désapprécie* qu'on me prenne pour un imbécile. (FLA)
10. J'aime mon professeur de FR mais il me paraît trop *zuzu* (FMP)
11. Ceux qui pratiquent le *zenglendisme* il faut aussi comprendre que ce n'est pas leur faute. (FLA)
12. Même si le phénomène des *massissis* bat son plein à travers le monde. (FMP)
13. Les actes de *zenglendinage* ne sont pas favorables aux études, un exemple fort c'est qu'ils empêchent d'étudier. (FMP)
14. Je n'aime pas du tout le comportement *GNbiste* des étudiants, je suis pour que nous exprimions notre frustration et ce qui nous fait mal/ mais le *GNB* n'est pas toujours une bonne réponse/// les universitaires ne peuvent pas agir comme les *chimères*. (FMP)
15. Moi/ ma mère est un vrai *poto mitan*, mon papa a quitté ma mère quand elle me portait// elle était *en pleine ceinture* de deux mois. (FMP)
16. *Le temps est en demoiselle* ce matin/ le professeur peut ne pas venir. (FMP)
17. C'est du *français marron* que tu dis là// ce n'est pas du bon FR. (FMP)
18. Le pays souffre d'un problème de vrai [sic] patriotes// il n'y en a pas/ des patriotes/ ce qu'il y a/ ce sont des *patripoches*/ des gens qui prennent le pouvoir pour remplir leur poche. (FMP)
19. Longtemps, on entendait parler d'*habitants* et de *capitalistes* mais avec l'éducation, on est *mêmement et pareillement*. L'éducation fait l'*habitant* et le *capitaliste égal-égaux*. (INAGHEI)
20. Le *gardien fait la propreté dans la classe*. (FLA)

L'expression *mettre des bêtes dans la tête* signifie *se former, étudier* et celle de *meubler l'esprit* qui est employée dans l'exemple lui est synonyme. *Passer-main* est ici synonyme de *réviser, réformer*. Donc, pour cet étudiant, l'État devrait réformer le curriculum de FR selon les besoins réels des apprenants. *Chimère*, dans cette acception, est un néologisme né dans le contexte des turbulences politiques qu'a connues Haïti entre 2001 et 2004 sous la seconde présidence d'Aristide. Les *chimères* sont en général des hommes (ou adolescents masculins) armés originaires de milieux défavorisés, placés à la solde du pouvoir qu'ils défendaient à tout prix. Leur principale mission a été d'empêcher la tenue de toute manifestation visant à obtenir le départ d'Aristide du pouvoir. Est né dans le même contexte : *GNbiste* du sigle GNB « *Grenn Nan Bounda* » signifiant littéralement *avoir des couilles*. Le mot *bounda* viendrait du kimbundu, *mbunda* 'fesses' (Bollée 65).

Zenglendisme et *zenglendinage* désignent l'activité malhonnête de bandits qui dérobent, violent et parfois tuent. Celui qui s'adonne à cette pratique est un *zenglendo*. Le mot *zenglendo* désigne aussi un *lwa* (esprit) du panthéon vodou haïtien. Il provient de *zenglen* (bris de verre) qui, lui, serait d'origine du fongbé (Anglade 199). *Patripoche*, formé de *patrie* et *poche*, désigne un individu qui se dit patriote mais dont l'objectif est de profiter de ses activités politiques pour s'enrichir, se remplir les poches. Les locuteurs jouent sur la proximité sonore entre les deux éléments pour former ce mot composé de deux éléments : *patrie* et *poche*. *Faire des surettes* signifie *mal prononcer un mot de FR*. Le mot *surette* est certes d'origine française mais le FC n'en connaît pas cette acception. L'expression semble résultat d'un effet analogique : la mauvaise prononciation



produirait le même effet sur les oreilles que la saveur surette exerce sur les papilles gustatives. Être (un) zuzu se dit d'un locuteur qui parle un FR très maniéré à force de vouloir parler comme un Français. *Le mot zuzu exploite l'absence du son [y] 'u' en CH des créolophones unilingues, mais qui existe en FR.* Nous pourrions faire la même remarque pour le terme *tulututu* qui s'emploie aussi en référence à un individu maniéré en général. Le *FR marron* est une forme approximative de parler FR. De toute évidence, le terme *marron* ne renvoie pas ici à la couleur. Le sème négatif qu'il recèle est hérité de son acception historico-ethnique. Le *marron* étant un esclave fugitif échappé dans les forêts, fuyant la cruauté de l'esclavage, il n'est pas au contact immédiat du français. Ainsi, il ne peut pratiquer qu'un français mitigé, approximatif.

Le *piwili* est une *sucette*. Il est d'origine espagnole : *piruli* = suçon (Bollée 303). La *rigoise* désigne dans ce contexte *une machine à problème*. Son origine est incertaine. *Désapprécier* s'emploie pour celui de *déprécier, sous-estimer*. *Caoutchoucman*, formé de *caoutchouc* et *-man*, désigne un *réparateur de pneu*. Le mot *caoutchouc* est souvent utilisé en Haïti à la place de 'pneu' ou 'roue'. *Dassoman*, formé sur le même modèle, désigne quelqu'un qui investit un espace (physique ou symbolique) sans y être invité, sans y avoir droit : « Quel bonheur d'entendre chanter un interprète à la voix juste et travaillée ! Après tant de chanteurs "approximatifs", tant d'audacieux et d'audacieuses, de "Dassomen" ou "Dassowomen" du tour de chant, pressés on ne peut plus, enfin un perfectionniste ! » (Bernard 12-13).

Chèlbètisme est l'état d'un individu *chèlbè* c'est-à-dire maniéré, élégant, vaniteux et qui exprime sa vanité par sa façon de faire, de dire, de se montrer, de paraître, de se (re)présenter. Son origine est incertaine. *Capitaliste* = habitant d'une capitale. Ceux qui vivent à la campagne sont des *habitants*. *Mèmement pareillement* signifie *pareil et égal-égaux* veut dire *égaux*. *Le temps est en demoiselle* signifie que *le temps est à la pluie*. *Demoiselle* est le nom d'un insecte qui vole en essaim en période de pluie. *Massissi* vient de l'anglais *sissy* signifiant *efféminé*. Il reste à élucider l'origine de la particule *ma* qui semble provenir d'une langue africaine. Il pourrait aussi être une adaptation phonique de l'adjectif possessif anglais « my » (comme dans *my sissy*), le mot appartenant au registre familier. *Être en pleine ceinture* désigne l'état d'une femme d'être enceinte. Elle vient du fait que le bassin identifié généralement comme la ceinture prend du volume au moment de la grossesse. Le *poto mitan* désigne une personne importante et très courageuse, elle est la métaphore du pylône central d'un immeuble. Au sens propre, le *poto mitan* désigne le pylône central (à fonction mystique) qui soutient la structure matérielle du temple vodou appelé *péristile*. Selon la croyance vodou, c'est par ce pylône que les *lwa* 'descendent' au milieu des fidèles lors des cérémonies. Le mot *mitan* (= *milieu*), un archaïsme français, existe en Amérique du Nord (Thibault). *Faire la propreté d'un espace ou d'un enfant* = le nettoyer ou le laver.

En dehors de ces cas spécifiques enregistrés dans le discours des étudiants, l'apparement du FH et du CH inaugure une sorte de rapport osmotique entre les deux langues notamment sur le plan lexico-sémantique. Cette observation a poussé Fattier à soutenir (à la suite d'autres auteurs tels Robert Chaudenson et Guy Hazaël-Massieux) qu'en situation de créolophonie tout mot français est virtuellement créole et



inversement, tout mot créole est potentiellement un mot du français régional avec lequel il cohabite.

FONCTION DE L'EMPLOI DES HAÏTIANISMES

L'emploi des haïtianismes peut avoir trois fonctions : 1) inclusion : le locuteur y recourt en vue de rendre son discours inaccessible à un francophone ; 2) liberté : les étudiants sont conscients du recours aux haïtianismes qui leur permettent de transgresser l'interdiction de l'école d'utiliser les formes locales ; 3) économie : le locuteur ayant des difficultés à trouver le mot en FR pour exprimer une idée, y recourt pour pallier l'urgence communicative qui caractérise la communication orale en face-à-face consistant à trouver le mot juste et exact pour gérer les interactions. En y recourant, ils s'offrent une liberté qui les rend plus autonomes dans la langue.

Les haïtianismes relèvent de champs sémantiques divers exprimant des réalités propres à Haïti : le *vodou*, la *faune*, la *botanique*, la *gastronomie*, des *expériences socio-ethnique spécifiques*, etc. Pour des raisons d'espace, nous ne prendrons pas d'exemple.

DES ANGLICISMES

En plus de ces *realia* haïtiennes que sont les haïtianismes, le FH regorge d'anglicismes. Est considéré comme anglicisme un terme ou une expression emprunté à l'anglais et qui est utilisé comme s'il s'agissait d'un terme du FH. Govain (*Français haïtien*), traitant d'un autre corpus, classe les anglicismes selon le champ sémantique dont ils relèvent : sport, musique, électronique/électromécanique, technologie, télécommunications, politique, administration, l'art diététique et culinaire, presse et mode, etc.

21. Je ne pouvais pas répondre parce que mon téléphone était *dicharge*. (FLA)
22. Beaucoup de gens prennent le parler FR en Haïti pour un *big deal*. (FLA)
23. Pourquoi vous faites *flasher* les lumières de votre voiture alors que vous êtes garé ? (FLA)
24. Quand on va au *market*, même si on paie en gourdes on fait le calcul au taux du jour par rapport au *US*. (FLA)
25. Si Macdonn avait *performé* la fête des bleus FLA serait plus belle. (FLA)
26. Prête-moi le *plogue* de ton téléphone, *plogue*-le-moi s'il te plaît. (FLA)
27. L'eau est chaude, le *water-cooler* semble être en panne. (FLA)
28. Je vous remets le devoir à la plume parce que mon *printer* [pɹɪntɔːv] est en panne. Je ne pouvais pas le *printer* [pɹɪnte]. (FMP)
29. Je suis obligé de *téper* l'appareil pour pouvoir entendre la personne qui m'appelle. (FMP)
30. Je n'ai jamais fréquenté le public, du *kindergarten* à la philo j'ai fréquenté le privé// il n'y a qu'à l'université que je fréquente une fac de l'État. (FMP)
31. Il me manque de *training* en FR, je n'en doute pas, mais mon niveau n'est pas si mal que ça. (FMP)
32. Je n'irai pas parce que je n'ai pas de *cash*. (FMP)
33. Gary, il n'y a pas de *dry* [dɹɔj] près de ta maison ? Comment se fait-il que ta chemise soit si chiffonnée ? (FMP)



34. C'est bien de maîtriser le FR parce qu'on vit dans un pays francophone, mais si on veut être *up to date*, c'est-à-dire pour ne pas se laisser dépasser par le temps et même l'espace, il faut maîtriser aussi l'anglais. (FMP)
35. Comment tu détruis la chanson comme ça ? C'est ton *best-off*? (FMP)
36. Elle est ma *girlfriend*, t'as un gentil beau gosse comme *boyfriend*, affirme-le en présence de Monsieur Govain. (FMP)
37. Je devais rentrer à Port-au-Prince depuis matin mais j'ai raté le vol, je reste là sur *stand-by* pour le prochain vol [*par téléphone*]. (INAGHEI)
38. Les prédicateurs qui ont un FR qui n'est pas correct ne captent pas l'attention des jeunes qui sont des *crazy* du bien parler. (INAGHEI)
39. Combien coûte un *laptop* comme celui-ci. (INAGHEI)
40. Vous n'avez pas de *power supply*? (INAGHEI)
41. Je crois qu'il faut *faire back*, sinon il sera difficile de sortir parce que l'espace qu'il y a devant est trop petit. (INAGHEI)
42. Je vous assure que si je n'avais pas un bon *background* je ne réussirais pas le concours d'entrée à l'INAGHEI. (INAGHEI)

Dicharge est employé par snobisme à la place de *déchargé* pour montrer qu'on est *up to date*, à la mode. *Laptop* = *ordinateur portable*. L'objet est importé avec son nom d'origine. C'est aussi le cas pour *water-cooler* = *distributeur d'eau fraîche*; *water-heater* = *chauffe-bain*. *Téper* = *enduire de scotch*. *Dry* = blanchisserie et *faire back* = *faire marche arrière*. *Big deal* = affaire impossible selon le contexte de son emploi, *crazy* = *fanatique*, *cash* = *argent comptant (espèce)*, *stand-by* = *attente*, *girlfriend/boyfriend* = *petit(e) ami(e)*, *best of* = *anciens succès*. *Kindergarten* entre en FH dans les années 1970 pour désigner des écoles dites de *jardin d'enfant*. Il est d'origine allemande mais semble passer au FH via l'anglais. *Plogue / ploguer*, signifie *cordon de branchement / connecter* = *brancher* sur une prise secteur. *Power supply* = *onduleur*. *Training* = *pratique*. *Flasher* = *clignoter*. *Printer* peut être verbe ([pʁɪnte] = *imprimer*) ou substantif ([pʁɪntœʁ] = *imprimante*). *Performer* = *se produire, donner un concert*.

DES HISPANISMES

Le FH comporte aussi des hispanismes : mots ou expressions empruntés généralement à l'espagnol dominicain ou cubain. Nous n'avons pas enregistré d'hispanismes dans les productions des étudiants. Excepté dans l'exemple 50 avec le mot *raler* (*halar* = tirer). Le /ʁ/ à la place de /h/ tient au fait que l'h dit aspiré de mots français se rend généralement en CH par /h/ : *hache* > *rach*, *héler* > *rele*, *haïr* > *rayi*... Voici quelques exemples d'hispanismes :

- *batey* : un espace de vie comparable à un bidonville, établi près des installations industrielles non loin de champs de canne à sucre
- *boléro* : danse sur une musique lente mais entraînante
- *bracéros* : ouvrier agricole des *bateys*
- *cachimbo* : une grosse pipe
- *carabella* : tissu populaire et dont le port a une valeur plutôt folklorique
- *chiclette* : chewing-gum, de *chicle*



- *coucouille*: de *cocuyo* = luciole, insecte de l'ordre des coléoptères
- *fiesta*: partie de plaisir entre amis ou membres d'une famille partageant des solennités
- *gabelle*: avantage inestimable accordé à quelqu'un
- *gwayabelle*: chemise à plis verticaux tombant sur le pantalon et portée sans veston
- *macoute*: havresac servant à transporter des denrées du jardin à la maison
- *Rapadou*: un pain de sucre très consommé en milieu paysan notamment
- *tabasco*: sauce piquante originaire de l'État de Tabasco au Mexique
- *cha-cha-cha*: danse d'origine cubaine
- *zafra*: saison de récolte de la canne à sucre en République dominicaine ou à Cuba
- *mantègue*: variété de beurre (*manteca*, *mantequilla* = beurre).

À l'exception de *cachimbo* et *fiesta*, les autres exemples n'entrent en concurrence avec aucun autre mot en CH/FH.

FAUX-AMIS ENTRE LE FH ET LE FC

Certains termes ou expressions de notre corpus forment des faux-amis entre FH et FC. Les faux-amis sont des termes ou expressions existant dans deux (variétés de) langues avec des sens différents. Ils sont semblables physiquement et étymologiquement mais différents sémantiquement. Les faux-amis sont des « mots qui se correspondent d'une langue à l'autre par l'étymologie et par la forme, mais qui, ayant évolué au sein de deux langues et, partant, de deux civilisations différentes, ont pris des sens différents » (Coste & Galisson 217-218). Ils en identifient trois types : 1) les *faux-amis sémantiques* se distinguant par des différences de sens. Par exemple, en FC *chouette* signifie joli, sympathique, agréable, alors qu'en CH il signifie laid et s'applique aux humains. Le sens créole vient de l'attrait physique de la *chouette*, oiseau rapace nocturne effrayant ; 2) les *faux-amis stylistiques* se distinguant par des différences stylistiques et se rapportant à des valeurs intellectuelles ou affectives (péjoratives, laudatives ou neutres) ou à l'évocation de milieux différents, par exemple, *belligérant* français équivaut en anglais à *belligerent* au sens intellectuel, et *belliqueux* à *belligerent* au sens affectif ; 3) les *faux-amis de structure*, dont les structures, lexicales ou syntaxiques n'ont pas le même sens que l'analyse de leurs éléments semblerait indiquer, bien que ces éléments, pris séparément, ne sont pas eux-mêmes des faux-amis. Ainsi, les termes anglais *pine-apple* et *lodger* semblent correspondre à *pomme de pin* ou *logeur* alors qu'ils veulent dire *ananas* et *locataire*.

43. Un étudiant qui ose *saboter* un professeur en plein salle de classe est un véritable *déjoué*. (INAGHEI)
44. Le gros camion a *raboté* une petite voiture *en farine*. (FLA)
45. Je suis vraiment *saisie* de te voir. (FLA)
46. Ce que tu vois c'est la marque du *cerceau*, le pantalon n'est pas aussi chiffonné que tu crois. (FMP)
47. Je vois ma mère *bourriquer* pour faire mon éducation. (FMP)
48. Georges, tu es trop *inconstant* ! Une seule *tablette pistache* ne peut pas séparer avec trois personnes. (FLA)



49. Les chrétiens ne sont jamais pris dans les *expéditions* des méchants. (INAGHEI)
50. Si on *rale* la porte on jettera tout ce qui est dans le classeur. (FLA)
51. Les chrétiens n'ont pas le droit de s'impliquer dans des *tripotages*, faire le *tripotage* est un péché. (FLA)
52. Si je dois vivre en *bouzine* pour éduquer ma progéniture je le ferai carrément, peu importe ce que dit et pense la société. (INAGHEI)
53. Je sais que je ne suis pas *maton* en FR mais je sais aussi que je ne suis pas piètre. (FMP)
54. *Vire ta tête*, ce n'est pas avec toi que le monsieur parle ! (INAGHEI)

Saboter = ici le fait par l'étudiant de gifler un professeur. En FC il signifie endommager un dispositif, le détériorer, le détruire volontairement. *Raboter* signifie ici renverser, alors qu'en FC il signifie 1) *aplanir avec un rabot* ; 2) *frotter rudement* ou *racler*. *Raboter la petite voiture en farine* signifierait dès lors, *la percuter en la pulvérisant*. *Saisie* est ici employé dans le sens d'*être étonnée*. En FC, *saisir* signifie prendre quelqu'un ou quelque-chose par la main. Il fonctionne en FC comme transitif alors qu'ici il est intransitif, ce qui exclut la possibilité de l'employer à la forme passive.

Bourriquer signifie, ici, *travailler durement* ; en FC, il a deux sens argotiques : 1. dénoncer quelqu'un aux policiers ; 2. accomplir l'union sexuelle. Mais aussi, il signifie *faire tourner en bourrique, abrutir par des exigences* (Caradec 130). *Vire ta tête* = *se tourner*. En FC, *virer* dans son sens propre signifie *changer de direction* mais se conjugue le plus souvent de manière intransitive. Toutefois, il a des emplois régionaux qui tolèrent comme dans cet exemple un sens transitif. Selon le *Trésor de la langue française* son emploi transitif est désuet ou régional (dans l'ouest de la France ou au Québec).

Cerceau (en FH : support dont la partie supérieure est à courbure concave, utilisé pour suspendre des vêtements) = *cintré* en FC (*cerceau* en FC désigne un cercle en acier flexible servant à arrondir les jupons et les crinolines). *Inconstant* en FC = qui est sujet à changer ou qui change facilement (d'opinion, de sentiment, de conduite) ; il est ici employé en référence à un individu insatiable. *Tablette pistache* désigne une sucrète à base d'arachide. *Expédition* = ici *mauvais sort*. En FC le mot désigne soit une opération militaire nécessitant un déplacement, soit l'action d'envoyer un objet, une marchandise, etc., ou l'action de traiter, d'accomplir une affaire promptement. En droit, il désigne la copie littérale d'un acte ou d'un jugement.

Raler est ici employé dans le sens de *tirer*, en parlant d'une porte, tandis que *râler* signifie en FC produire un bruit rauque ou manifester verbalement son mécontentement ou sa mauvaise humeur. *Tripotage* est ici synonyme de *mensonge* ou *intrigue*. En FC, il désigne aussi un arrangement ou une combinaison louche comme une intrigue. C'est, en outre, l'action de tripoter c'est-à-dire embrouiller une affaire. *Être maton* = en FH *être un expert* dans un domaine donné. En FC, un *maton* est un *gardien de prison* ou une *agglomération de fibres pouvant entraîner la rupture de la feuille de papier au cours de sa fabrication*. *Bouzine* est une tentative de donner au mot créole « bouzen » une coloration phonétique qui en français est typique du genre féminin, en CH la forme sonore du mot étant [buzɛ̃]. En FC, il a deux sens, l'un vieilli : *instrument de musique à vent proche de la cornemuse* et l'autre, argotique : une *cuisine mobile*, ou une *mitrailleuse*...



L'appréhension des faux-amis repose sur une démarche contrastive entre deux systèmes linguistiques. Dans des langues parentes, la chance de trouver des faux amis est plus forte, mais il est toujours possible d'en trouver dans des langues qui ne présentent pas de lien de parenté. Les faux-amis montrent que des mots du FC s'installent en FH dans de nouveaux sémantismes endogènes (Prudent, *Anomie*).

ASPECTS MORPHOSYNTAXIQUES

Le FH n'est guère différent des autres variétés de parlers francophones sur le plan morphosyntaxique. Néanmoins, on peut identifier quelques cas qui mettent en évidence des spécificités morphosyntaxiques, même si elles peuvent, le cas échéant, être partagées par d'autres variétés de parlers francophones. Les exemples suivants issus des productions des étudiants donnent à voir des cas pouvant être inscrits dans cette perspective. L'une des particularités du FH est l'emploi de *oui* à la fin d'une phrase affirmative et *non* à la fin d'une phrase négative :

- 55. Je ne pourrai pas venir demain *non*. (FLA)
- 56. Ce n'est pas à toi que le monsieur s'adresse *non*. (FMP)
- 57. N'oubliez pas de m'apporter le livre demain *non*. (INAGHEI)
- 58. Monsieur je ne comprends pas, je vous ai remis le devoir *oui*. (FMP)
- 59. Monsieur nous ferons notre exposé aujourd'hui *oui*. (FLA)
- 60. Je vous ai dit oui *oui*. (INAGHEI)

L'emploi de *oui* ou *non* tantôt a une valeur emphatique, tantôt témoigne d'un signe de respect du locuteur à l'égard de son interlocuteur.

Par ailleurs, comme l'a montré Pompilus, on rencontre aussi en FH la reduplication verbale consistant en la réitération du verbe dans un énoncé. Elle fonctionne comme un procédé d'emphase en matière d'argumentation.

- 61. Laisse-moi en paix, tu ne vois pas que c'est parler que je parle. (FLA)
- 62. Si c'est pour comprendre je comprends le FR. (FMP)
- 63. Si c'est pour comprendre le FR je comprends le FR mais si c'est pour parler le FR, je ne parle pas beaucoup. (INAGHEI)

Damoiseau fait ce même constat en FR martiniquais où la reduplication au niveau du noyau verbal entraîne la répétition de ce noyau : « Pour travailler, il travaille ».

Par ailleurs, les productions des étudiants présentent une pronominalisation de verbes qui sont en FC tantôt transitifs tantôt intransitifs :

- 64. Quand je vais à Jacmel, je *m'héberge* chez un ami de mon papa. (FMP)
- 65. Monsieur combien *se coûte* la grammaire du bon usage de Maurice Grevisse ? (FLA)
- 66. La langue est un instrument permettant pour des locuteurs de *pouvoir se communiquer*. (FLA)
- 67. Une foule immense *se défile* tout au long des rues. (FLA)
- 68. Si les dirigeants ont l'incapacité de gérer et bien diriger le pays, qu'ils *se démissionnent* ! (FLA)



69. La monnaie locale, la gourde, *se fluctue* à chaque instant par rapport au dollar. (INAGHEI)

Govain (*Normes endogènes*) explique cette pronominalisation en termes *sociolinguistiques* et *psycholinguistiques*. Au plan sociolinguistique, le locuteur perçoit la forme pronominalisée comme plus valorisante. Au plan psycholinguistique, il peut considérer le sujet du verbe comme le *centre de l'action* envisagée dans une dynamique interne par rapport à lui-même. Dès lors, il envisage le sujet comme l'agent de l'action en même temps qu'il [le sujet] *se réfléchit* sur lui-même.

D'un autre côté, les calques de l'anglais sont notés dans les productions des étudiants. Le calque est un emprunt syntagmatique à une langue avec traduction littérale de ses éléments. L'emprunt peut passer dans l'autre langue sous une forme réduite.

- 70. Avant de prendre quelqu'un pour son ami il faut *faire su* qu'il est sérieux. (FMP)
- 71. Quand on va dans un bureau *appliquer pour un job* et on vous demande *remplir une forme*, si vous ne connaissez pas bien le FR on ne va pas vous prendre au sérieux. (FLA)
- 72. La différence entre ville et campagne, on trouve presque tout en ville, par exemple, si on veut aller au cinéma, prendre de la *crème à la glace*, des cookies, etc. à la campagne on n'en trouvera pas. (INAGHEI)

Faire su est un calque de l'anglais *make sure*. *Remplir une forme (d'application)* vient de *to fill an application form*. *Crème à la glace* vient de *ice cream*. Le calque fonctionne comme une opération de transfert partiel : le signifié de l'élément étranger est conservé et non le signifiant.

CONCLUSION

En général, les Haïtiens vivent le FH dans le prisme du FR parisien. Ils se le représentent comme la langue des Français et croient ne pas pouvoir intervenir sur son corpus et affichent à son égard un degré de xénité qui les empêche de se l'approprier comme un outil identitaire de (re)présentation de soi. Les spécificités du FH se développent malgré l'interdiction de l'école de recourir aux normes locales nées de l'influence du CH, des spécificités locales diverses mais aussi du contact du FR avec l'anglais et l'espagnol. Ainsi, le FH vogue entre une *hypernorme*, utopique existant dans un lointain proche qui reste une quête inatteignable, et une *hyponorme*, implicite, mais réelle dans la pratique communautaire du FH. Il n'est pas exclu que des éléments présentés comme caractéristiques du FH puissent exister dans d'autres variétés de parlers francophones : *primature* (bureau du premier ministre) et *bonne gouvernance* très courante aujourd'hui dans la francophonie sont des sénégalismes. De même, le mot *maringoin* (moustique de pays tropical) que les Haïtiens croient d'origine haïtienne, est aussi un québécoisisme. Il provient, pour ainsi dire, d'une matrice commune entre les deux variétés de français : du tupi-guarani *mbarigui*.



Enfin, la presse écrite et la littérature haïtiennes d'expression francophone, deux lieux de légitimation du bon usage, constituent néanmoins des media de manifestation du FH. Un corpus issu de ces deux domaines permettrait de donner une meilleure idée des spécificités lexico-sémantiques du FH notamment à l'écrit. Ce corpus devant provenir de romans francophones haïtiens publiés par des éditeurs étrangers sera d'une plus grande richesse et permettra d'aller au-delà de Costantini ou Saint-Fort qui ont tous les deux fait ressortir des spécificités locales du FH dans le roman de Jacques Roumain – *Gouverneurs de la rosée*.

BIBLIOGRAPHIE

- Anglade, Pierre. *Inventaire étymologique des termes créoles des Caraïbes d'origine africaine*. L'Harmattan, 1998.
- Balibar, René. *Les Français fictifs*. Hachette, 1974.
- Bernard, Roland. "Quelques mots d'Amour de Rony Jolicœur." *Le Nouvelliste*, 15 janv. 2008, pp. 12-13.
- Bollée, Annegret et al. Sous la direction de. *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Deuxième partie: Mots d'origine non-française ou inconnue*. Kreolische Bibliothek 29/11, Helmut Buske Verlag, 2017.
- Caradec, François. *N'ayons pas peur des mots. Dictionnaire du français argotique et populaire*. Larousse, 1988.
- Chaudenson, Robert. *Créole et enseignement du français*. L'Harmattan, 1989.
- . "Proposition pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone." *Langue, économie et développement*. 2 vols, sous la direction de Robert Chaudenson et Didier de Robillard, Université de Provence, 1989, pp. 201-257.
- Coseriu, Eugenio. *Sistema, Norma y Habla*. U. de la República, 1952.
- Costantini, Alessandro. "La langue polyphonique de Jacques Roumain." *Jacques Roumain. Œuvres complètes*, sous la direction de Léon-François Hoffmann et Yves Chemla, ALLCA XX, 2003, pp. 1429-1467.
- Cuq, Jean-Pierre, sous la direction de. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Clé international, 2003.
- Damoiseau, Robert. *Éléments de grammaire comparée français-créole martiniquais*. Ibis Rouge, 1999.
- Faine, Jules. *Philologie créole*. Slatkine, 1981 [1937].
- Fattier, Dominique. "Le français d'Haïti (dans sa relation osmotique avec le créole) : remarques à propos des sources existantes." *Le français régional antillais : exploration et délimitation d'un concept*, 2010, pp. 315-337.
- Gadet, Françoise. *La variation sociale en français*. Ophrys, 2003.
- Galisson, Robert & Coste, Daniel. *Dictionnaire de didactique des langues*. Hachette, 1976.



Govain, Renauld. "Le français haïtien et l'expansion du français en Amérique." *Le(s) français dans la mondialisation*, sous la direction de Véronique Castellotti, EME Intercommunications, 2013, pp. 85-103.

---. *Plurilinguisme, pratique du français et appropriation de connaissances en contexte universitaire en Haïti*. Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 2009.

---. "Normes endogènes et enseignement-apprentissage du français en Haïti." *Études créoles*, no. 1 et 2, 2008, pp. 131-164.

Gumperz, John J. "The sociolinguistic significance of conversational code-switching." *Papers on language and context*, sous la direction de Jenny Cook-Gumperz et John J. Gumperz, University of California, 1976, pp. 1-46.

Hibbert, Fernand. *Les simulacres. L'aventure de M. Hellenus Canton*. Fardin, 1993 [1923].

Hoffmann, Léon-François. *Littérature d'Haïti*. EDICEF/AUF, 1995.

Laroche, Maximilien. *La Littérature haïtienne. Identité, langue, réalité*. Leméac, 1981.

Mackey, William F. "Langue, dialecte et diglossie littéraire." *Diglossie et littérature*, sous la direction de Henri Cioran et Alain Ricard, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1976, pp. 19-50.

Manessy, Gabriel. "Normes endogènes." *Sociolinguistique. Concepts de base*, sous la direction de Marie-Louise Moreau, Mardaga, 1997, pp. 223-225.

---. "Normes endogènes et français de référence." *Le français en Afrique noire : mythes, stratégies, pratiques*, sous la direction de Gabriel Manessy, L'Harmattan, 1994, pp. 215-227.

---. "Normes endogènes et normes pédagogiques en Afrique noire." *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, sous la direction de Daniel Baggioni, et al., ACCT/Didier Érudition, 1992, pp. 43-75.

---. "Le français d'Afrique noire, français créole ou créole français." *Langue française* no. 37, 1978, pp. 91-105.

Pompilus, Pradel. "La langue française en Haïti." *Le français hors de France*, sous la direction de Albert Valdman, Champion, 1979, pp. 119-143.

---. *La langue française en Haïti*. Thèse de doctorat, IHEAL, 1961 (Fardin, 1981).

Prudent, Lambert-Félix. "Diglossie et interlecte." *Langage*, vol. XV, no. 61, 1981, pp. 13-37.

---. "Anomie, autonomie et polyphonie dans les régions françaises d'Outre-mer." *Normes endogènes et plurilinguisme*, sous la direction de Claudine Bavoux, et al., ENS Éditions, 2008, pp. 101-115.

Py, Bernard. "La construction interactive de la norme comme pratique et comme représentation." *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère*, no. 12, 2000, pp. 77-97.

Roumer, Émile. *Poèmes d'Haïti et de France*. Éditions Revue mondiale, 1925.

Saint-Fort, Hugues. "La langue de Jacques Roumain. Le 'français haïtien' dans 'Gouverneurs de la rosée' : Analyse et classement des particularités lexicales du roman." *Haïti et Littérature. Jacques Roumain au pluriel*, sous la direction de Frantz-Antoine Leconte, Books, 2007, pp. 184-205.



Thibault, André. "Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais." *Revue de Linguistique Romane*, no. 72, 2008, pp. 115-156.

Valdman, Albert. "Norme et déminorisation du français de Louisiane." *Normes endogènes et plurilinguisme*, sous la direction de Claudine Bavoux, et al., ENS Éditions, 2008, pp. 35-44.

---. "Normes locales et francophonie." *La norme linguistique*, sous la direction de Evelyne Bédard, et Jacques Maurais, Conseil de la langue française, 1983, pp. 667-706.

Renauld Govain, coordonnateur du laboratoire Langue, Société, Éducation (LangSÉ) et membre du Comité international des Études créoles, enseigne la linguistique à la Faculté de Linguistique Appliquée de l'Université d'État d'Haïti. Il a publié *Le parler bolith : histoire et description* (Jebca 2017), *Les rituels de contact en contexte interpersonnel en Haïti* (Jebca 2016), *Les emprunts du créole haïtien à l'anglais et à l'espagnol* (L'Harmattan 2014), et de nombreux articles dans des revues et chapitres d'ouvrages en rapport avec la créolistique, la didactique, la phonologie, la variations et dialectologie en lien avec le créole et le français haïtiens.

renauld.govain@ueh.edu.ht